



Cession de parts sociales d'une SARL dont 1 associé SARL liquidée

Par PP75

Bonjour,

Je dois réaliser une AGE pour cessions de parts d'une SARL. Cependant, dans les associés se trouve une SARL qui a été liquidée en 2021. Rien a été fait depuis sa liquidation pour ses parts.

Comment dois-je procéder?

Merci de votre retour

Bien à vous.

PP

Par AGeorges

En principe, la liquidation de la société actionnaire n'est donc pas terminée puisqu'il reste en actif les parts de la société dont vous parlez.

Le liquidateur est supposé provoquer une AG dans la société primaire pour décider de ce qui va se passer pour la "cession" des parts.

Par PP75

Bonjour

Je vous remercie de votre retour
la liquidation est clôturée....et rien n'a été effectué.
comment faire de fait?

Merci de votre aide.

Bien à vous.

PP75

Par AGeorges

Bonsoir PP75,

Il faut demander au Tribunal l'autorisation de considérer que ces parts ont été abandonnées.

Avec deux possibilités :

- Réduction du capital,
- rachat des parts par les autres associés.

Demander ensuite à un bon comptable comment enregistrer cela.